

15 jan 2016 -09:59

Appartient à [Conseil des ministres du 15 janvier 2016](#)

## Création du Service d'audit interne fédéral - Deuxième lecture

Le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture, après passage en comité B où sont représentées les organisations syndicales, un projet d'arrêté royal visant à créer le Service d'audit interne fédéral.

Au vu des économies d'échelle et des gains d'efficacité, le Conseil des ministres a approuvé la création d'un seul service d'audit interne au sein de l'administration fédérale. Le Service d'audit interne fédéral (AIF) est créé sous l'autorité administrative du Premier ministre auprès du SPF Chancellerie du Premier Ministre, mais sans en faire partie. Le SPF Chancellerie assure le soutien administratif et logistique de l'AIF.

Pour chaque organisation adhérente, l'AIF évalue la fiabilité du système de contrôle interne, la gestion des risques et la bonne gouvernance. Il est également chargé de mener des activités d'audit judiciaire.

L'AIF exerce ses activités sous le contrôle du Comité d'audit de l'administration fédérale (CAAF). Il est dirigé par un responsable de l'audit interne. Le président du CAAF agit en qualité de premier évaluateur et le Premier ministre, en concertation avec les ministres compétents en matière d'audit interne, en qualité de deuxième évaluateur. Les ministres compétents en matière d'audit interne fixent la pondération de la fonction. Les emplois d'auditeur interne ou de responsable de l'audit interne au sein des services adhérents sont supprimés. Les personnes exerçant ces emplois peuvent se porter candidats à un emploi d'auditeur interne auprès de l'AIF.

A l'exception du SPF Finances, l'AIF assurera dans un premier temps l'audit interne pour tous les services publics fédéraux et les services publics fédéraux de programmation, Fedasil, le Service des pensions du secteur public ainsi que la Régie des bâtiments.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel  
rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<http://www.premier.belgium.be>

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la  
Défense, chargé de la Fonction publique  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.vandeput.belgium.be>

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget,  
chargée de la Loterie nationale  
Avenue des Arts 7  
1210 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.wilmes.belgium.be>